



Travailleur social **Intervention prévention en commissariat, intervention conseil en R.H (F/H)**

Mission principale du service :

L'intervenant social, en lien avec le pôle psychosocial du commissariat, participe à l'évaluation des besoins sociaux de la Direction. Il intervient en proximité immédiate et dans l'urgence. Intégré dans un réseau de partenariats, l'intervenant analyse le besoin en premier niveau dans les domaines éducatifs ou de médiation sociale, d'assistante technique et de soutien, d'information et d'orientation. L'objectif est de faciliter l'accès des personnes aux services sociaux et de droit commun.

Missions principales du poste :

Localisé au commissariat de Mantes la Jolie, l'intervenant a pour missions principales d'accueillir et d'écouter les besoins, d'intervenir en proximité tenant compte de la situation (crise, urgence), de participer au repérage précoces des situations, d'informer et d'orientation vers les services sociaux et les service de droit commun de faciliter le dialogue entre les professionnels de la sécurité publique et des intervenants socio-éducatifs et médicaux, de s'intégrer dans le réseau partenariale pour améliorer l'efficacité des actions, de participer à l'observatoire national du dispositif.

L'intervenant sera amené également à intervenir auprès des agents en difficulté de la collectivité en lien avec la Direction des Ressources Humaines.

Les activités :

- Accueil, information et orientation du public,
- Recueil et analyse des informations concernant la situation et les besoins des habitants,
- Évaluation de la situation sociale globale de la personne,
- Élaboration d'un diagnostic individuel des besoins et attentes des personnes,
- Accompagnement social à court ou moyen terme, en fonction des besoins de la personne (médiation, accompagnement physique,...),Accompagnement des publics vers les différents dispositifs existants,
- Information sur les droits et les devoirs auprès de la personne,
- Orientation et conseil des publics,
- Suivi des personnes en lien avec les partenaires et intervenants,
- Mise en lien des différents partenaires intervenant sur une situation sociale, en vue de la construction d'une co-évaluation et d'un plan d'action auprès de la personne,
- Facilitation du lien entre la personne, la police et les procédures judiciaires éventuelles,
- Appréhension du fonctionnement des différentes structures et partenaires (dont la Police Nationale)
- Recueil des problématiques sociales rencontrées par les personnes accueillies,
- Évaluation des limites de l'intervention sociale en commissariat, au travers des réponses apportées à la personne, du travail partenarial au sens large (fonctionnaires de police, acteurs médico-sociaux, ...), des politiques sociales, des problématiques du territoire d'intervention,
- Construction et entretien d'un réseau partenarial,
- Animation de réunions et temps d'échanges avec les partenaires et/ou intervenants,
- Travail en transversalité avec les autres services de la direction et de la collectivité,
- Communication autour des missions du travailleur social en commissariat auprès de la Police Nationale et de l'ensemble des partenaires
- Organisation et suivi des relations avec les principaux partenaires afin d'assurer le maintien des financements et la recherche de marges supplémentaires,
- Établir des demandes de subventions et suivre les financements, recherche de subventions,
- Reporting de l'activité et élaboration d'un bilan mensuel.
- Participation aux projets d'observation sociale,
- Participation à la définition des actions et/ou projets,
- Conception, réalisation, suivi et évaluation d'une action d'un projet,
- Participation à la communication et à la promotion de l'activité,
- Représentation de la collectivité auprès des acteurs extérieurs,



- Alimentation de la réflexion du directeur et participation à la définition des orientations stratégiques.

Activité complémentaire au sein de la Direction des Ressources Humaines :

Le travailleur social assurera également des permanences au sein de la Direction des Ressources Humaines afin d'accueillir et d'orienter les agents en fonction de l'analyse de leur situation.

Conditions de travail :

Travail de bureau et sur le terrain,

Travail décentralisé sur le site du commissariat mais intégré à la politique de la DGA et de la direction ICS,

Déplacements fréquents sur le territoire,

Horaires irréguliers avec amplitude variable (35 heures hebdomadaire au commissariat avec des permanences ponctuellement en Mairie).

Profil du candidat :

Diplôme d'Etat ASS ES ou CESF, Licence dans les domaines psychos-sociaux-éducatifs.

